



**Commission
scolaire
de Montréal**

*Les grands
chantiers*

BÂTIR L'AVENIR



INFO-TRAVAUX Saint-Gérard et Georges-Vanier

Numéro 4 – 25 avril 2012

Suivi de l'information à ce jour concernant l'école Saint-Gérard et les travaux effectués à l'école Georges-Vanier

Réfection de la toiture

Dans le cadre de ses grands chantiers, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a amorcé la première phase de la réfection de la toiture de l'école Georges-Vanier l'automne dernier. La seconde phase du projet a débuté à la fin mars et devrait être réalisée en huit semaines, soit à la mi-juin, si la température le permet. Le chantier se chiffre à 2 400 000 \$.

Concertation : travaux en présence des élèves

Chaque semaine, la chargée de projet organise une rencontre avec la direction, l'entrepreneur chargé des travaux ainsi que les autres intervenants pour assurer la collaboration de tous pendant les travaux et effectuer les changements requis, s'il y a lieu, en matière de logistique ou d'organisation scolaire.

Mesures pour la santé et la sécurité

La CSDM prend très au sérieux ses responsabilités quant au respect des mesures pour assurer la santé et la sécurité de ses élèves et de son personnel. À cet effet, Il importe de mentionner qu'aucune bouilloire ne sera utilisée pendant les travaux. La technique employée n'entraînera donc aucune odeur d'asphalte qui pourrait incommoder les élèves et le personnel. De plus, la CSDM a conçu, en collaboration avec des firmes spécialisées en architecture, ingénierie et en santé et sécurité du travail, le *Guide de gestion des mesures de prévention en lien avec les chantiers de construction* afin que l'entrepreneur responsable des travaux prenne les mesures de sécurité appropriées pendant l'exécution des travaux. Elle a également mandaté un conseiller en prévention, spécialisé en santé et sécurité du travail, pour veiller à ce que les mesures de sécurité soient respectées. Sur le chantier, un surveillant exerce une veille quotidienne et communique ses observations aux intervenants.

Travaux au-dessus des locaux réservés aux élèves de l'école Saint-Gérard

Si la température le permet, les travaux seront exécutés dans ce secteur dès la mi-mai et se poursuivront pendant environ quatre semaines. Nous avons pris les dispositions nécessaires afin que ce « passage obligé » soit vécu de façon harmonieuse. Ainsi, le plan de circulation des autobus scolaires et des véhicules, établi pour les élèves et le personnel de l'école Saint-Gérard, demeurera inchangé pendant toute la période des travaux. Un périmètre de sécurité sera également délimité par des clôtures de chantier, à l'arrière du bâtiment (côté nord) pour permettre à l'entrepreneur de manœuvrer un camion-grue pour le lavage des matériaux jusqu'au toit. Quand les travaux débiteront, le surveillant et le conseiller en prévention, spécialisé en santé et sécurité du travail, continueront leur veille et leur travail pour la sécurité. Par ailleurs, il importe de mentionner que **pour une courte période de temps**, lorsque les travaux seront exécutés sur la toiture donnant sur la rue Chambord, **l'aire de stationnement située le long du bâtiment, sera réservée aux parents qui viennent déposer leurs enfants, élèves de l'école Saint-Gérard et aux véhicules utilisés en situation d'urgence (pompiers ou autres)**. Donc, aucun automobiliste ne pourra stationner sa voiture dans cette zone.

Renseignements

Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à Mme Louise Beauchamp, au 596-5450, poste 5447, ou M. Marc Prescott, au 514 596-4160, poste 4159.

Pour le suivi des nouveaux développements, nous vous donnons rendez-vous à la prochaine parution.

Source : Services des ressources matérielles